De nouveaux résultats de l'enquête ANRS Parcours montrent que les immigrés originaires d'Afrique sub-Saharienne vivant avec le VIH et notamment ceux qui sont bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle sont plus exposés aux refus de soins. Ce travail mené par le Dr Nicolas Vignier (Inserm, Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique & Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France) et son équipe a fait récemment l'objet d'une publication dans la revue *European Journal of Public Health* .

Une nouvelle analyse issue de l'enquête ANRS Parcours a évalué et comparé la fréquence des refus de soins rapportés par des immigrés d'Afrique sub-Saharienne vivant en région parisienne. Les chercheurs de l'étude ont comparé ce refus de soins en fonction de l'infection par le VIH ou par le virus de l'hépatite B (VHB) ainsi que selon les caractéristiques sociales et migratoires des individus. Cette étude s'est déroulée en Ile-de-France entre 2012 et 2013. Elle a été menée auprès de 2 459 personnes entre 18 et 59 ans nés en Afrique sub-Saharienne. Les participants ont été recrutés dans des centres de santé (760 individus, groupe de référence), dans des services spécialisés dans l'infection par le VIH (922 individus) et enfin, dans des services spécialisés dans la prise en charge de l'hépatite B chronique (777 individus). Environ un participant de l'étude sur dix avait déjà fait l'expérience d'un refus de soins. Les résultats montrent que **les refus sont deux fois plus fréquents parmi les personnes vivant avec le VIH (12%) que parmi celles non infectées par ce virus (6%).**

Les personnes vivant avec le VIH interrogées lors de l'étude, attribuent ce refus de soins à une stigmatisation des personnels de santé vis-à-vis de leur statut sérologique. En dehors du VIH, le principal motif des refus de soins par certains médecins était le refus de prise en charge de la Couverture Maladie Universelle (CMU)/CMU- Complémentaire (CMU-C), destinée aux personnes à faibles ressources, ou de l'Aide Médicale d'État (AME) pour les personnes en situation irrégulière.

Chez les personnes vivant avec le VHB, le refus de soins atteint 10% et semble principalement expliqué par une plus grande précarité et un recours plus fréquent à la CMU-C ou à l'AME. Enfin, les chercheurs ont également observé que les refus de soins à l'encontre des immigrés avaient plus fréquemment lieu chez les médecins libéraux ou en pharmacie que dans les hôpitaux.

« *Les refus de soins sont des situations fréquentes et problématiques en particulier pour les*

immigrés d'Afrique sub-Saharienne en situation de précarité et d'autant plus lorsque ces derniers vivent avec le VIH. Ces pratiques illégales sont inacceptables et constituent des barrières à l'accès aux soins des plus vulnérables. Cependant, certains médecins assument ces refus, notamment car la CMU-C et l'AME ne leur permettent pas de pratiquer des dépassements d'honoraire et en raison de difficultés de paiement en l'absence de carte vitale pour l'AME, » conclut le Dr Nicolas Vignier (Inserm, Institut Pierre Louis d'Epidémiologie et de Santé Publique & Groupe Hospitalier Sud Ile-de- France) qui a coordonné cette étude.

L'enquête ANRS PARCOURS a été menée entre 2012 et 2013 dans 74 services de santé d'Ile de France. Elle a étudié les parcours de vie et l'infection par le VIH et/ou le VHB auprès d'un échantillon aléatoire de près de 2 500 immigrés d'Afrique sub-Saharienne vivant en France. Ces recherches ont été coordonnées par Annabel Desgrées du loû (CEPED, IRD- Université Paris Descartes). Cette étude a permis de mettre en avant le fait que de nombreux immigrés d'Afrique sub-Saharienne vivant en France avec le VIH avaient été infectés après leur arrivée.

Voir le communiqué de presse (Janvier 2018) Voir le communiqué de presse (juillet 2016)

Ouvrage « Parcours de vie et de santé des Africains immigrés en France » paru en juillet 2017

L'ANRS est une agence de moyens et de coordination de la recherche sur le VIH/sida et les hépatites. L'ANRS a pour objet l'animation, l'évaluation, la coordination et le financement des programmes de recherche, quel que soit le domaine scientifique concerné (recherches fondamentale, clinique, en santé publique, sur le vaccin). L'ANRS fédère en France comme à l'étranger des chercheurs de toutes disciplines. Son budget annuel, environ 50 millions d'euros, lui est attribué en majorité par le ministère en charge de la recherche ainsi que par le ministère de la santé. Depuis 2012, l'ANRS est une agence autonome de l'Inserm. Au total, plus de 500 projets de recherche et allocations sont soutenus par l'ANRS.

Sources:

Refusal to provide healthcare to sub-Saharan migrants in France a comparison

according to their HIV and HBV status Nicolas Vignier1,2 Rosemary Dray Spira1 Julie Pannetier3 Andrainolo Ravalihasy3 Anne Gosselin3 France Lert4 Nathalie Lydie5 Olivier Bouchaud6 Annabel Desgrees Du Lou3 Pierre Chauvin1, PARCOURS study group.

1 Department of Social Epidemiology, INSERM, Institut Pierre Louis d'E´ pide´ miologie et de Sante´ Publique (IPLESP), Sorbonne Universite´ , Paris, France 2 Department of Infectious and Tropical Diseases, Groupe hospitalier Sud Ile-de-France, Sorbonne Universite´ , Melun, France 3 Sante´ , vulne´ rabilite´ et relations de genre (Sagesud), Sorbonne Paris Cite´ s, IRD, CEPED, ERL INSERM 1244 SAGESUD, Universite´ Paris Descartes, Paris, France 4 Center for Research in Epidemiology and Population Health (CESP-U 1018), INSERM, Universite´ Paris Sud, Villejuif, France 5 Direction de la pre´ vention et de la promotion de la sante´ -Unite´ Sante´ sexuelle, Sante´ Publique France, French National Agency of Public Health, Saint-Maurice, France 6 Department of Infectious and Tropical diseases, and Laboratoire Educations et Pratiques de Sante´ (LEPS EA 3412), Paris 13 University, Avicenne Hospital, Assistance Publique-Hoˆ pitaux de Paris (AP-HP), Bobigny, France European Journal of Public Health, cky118,

https://doi.org/10.1093/eurpub/cky118